



Compte rendu de mandat des représentants CGT Finances Publiques au CDAS du 17 mars 2026

Représentants de l'Administration :

Mme DESHAYES, Présidente
M. JOUVE

Représentants des personnels :

M. RAYMOND, CGT Finances Publiques (titulaire en remplacement de Madame Friaa)
M. SEGERIES, Expert CGT Finances Publiques
M. GALLOT Solidaires (titulaire)
M. ANGLADE, Solidaires (titulaire)
Mme BOURGADE, FO (titulaire)
M. DEJOU, FO (titulaire)
M. MOISSINAC, FO (suppléant)
Mme GLAINES, FO (suppléante)

Délégation de l'Action Sociale:

Mme BENOIT, déléguée départementale
Mme BENOIT assure le secrétariat, et FO assure le secrétaire adjoint.

Est présente également :

Mme COUDERT, Présidente de l'association des retraités.

Ouverture de la séance à 9h30 .

Mme DESHAYES demande l'approbation des organisations syndicales sur la présence de M. SEGERIES en tant qu'expert sur la restauration.
Toutes les organisations ont donné leurs accords et monsieur SEGERIES est donc autorisé à assister à la séance.

1/Approbation du procès verbal de la réunion du 13 novembre 2025

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2/Les actualités du secrétariat général

Mme Aurélie LAPIDUS a été nommée secrétaire générale des ministères économiques et financiers, le 19 novembre 2025.

Suite au CNAS du 18 décembre 2025, à compter du 1^{er} janvier 2026, il est fixé une revalorisation, de l'harmonisation tarifaire à 6,70 euros au lieu de 6,15 euros.

Les crédits dédiés à l'action sociale, restent stables. Le seuil minimum alloué aux petits départements demeure inchangé, soit 16500 euros.

La campagne de réservation pour les séjours d'été s'est achevée avec 3061 inscrits pour juillet et 1485 pour le mois d'août.

A noter des dysfonctionnements récurrents relatifs à la fois à l'ergonomie du site internet et de la méthode employée pour la réservation. Nous déplorons en effet, l'utilisation du principe « premiers arrivés, premiers servis » qui va à l'encontre de l'aspect social de cette mission.

3/Point sur la restauration locale

Dans un objectif de diversification des menus et d'une seconde possibilité de restauration pour les lundis, il a été demandé une convention avec un troisième restaurant.

Mme Deshayes nous a répondu que cette demande n'est pas envisageable en raison du coût de gestion d'une convention, et que deux possibilités de restauration restent supérieures à ce qui se fait dans des départements de taille similaire.

La directrice a également évoqué de nombreuses contraintes relatives à la situation fiscale, à la taille de la salle de restauration et au logiciel de facturation pour obtenir l'agrément d'une convention.

Nous avons évoqué la situation des personnes végétariennes en demandant à ce qu'un plat de substitution sans viande, soit systématiquement proposé en plus du plat du jour.

Madame DESHAYES, a demandé à Mme BENOIT de prendre contact avec les 2 restaurants conventionnés afin de voir s'il est possible de mettre en place ce plat de substitution.

4/Propositions que le CDAS souhaite soumettre au CNAS :

- Revalorisation de la valeur faciale du titre restaurant
- Révision du système de réservation pour les colonies de vacances.

5/Crédits d'Action sociale 2025 :

Les crédits d'action locales attribués pour le département du Cantal au titre de l'année 2025 se sont élevés à 16500 euros.

Il est à noter que 203,78 euros n'ont pas été dépensés en raison de la fin de gestion et de la délégation de signature tardive de la nouvelle secrétaire générale.

Les 16296,22 euros ont été dépensés de la manière suivante :

Action pour les retraités : 2827 euros

- Journée Michelin et Puy de Dôme 888 euros (39 participants)

- Repas des Aînés sur les 3 sites 1939 euros (115 participants)

Action pour les actifs : 5666 euros

- atelier couture 135 euros (11 participants)
- atelier culinaire BRUITS DE K'SSEROLES 360 euros (26 participants)
- activités le Lioran 732 euros (64 participants)
- canoë Vieillevie 469 euros (37 participants)
- château de Murol 115 euros (29 participants)
- baptêmes de l'air 540 euros (18 participants)
- atelier Poterie 580 euros (29 participants)
- karting 890 euros (22 participants)
- match Rugby 240 euros (29 participants)
- chocolats pour tous 1605 euros

Arbre de Noël : 7373,23 euros

- carte SWILE 3648 euros (97 bénéficiaires)
- spectacle 1688 euros
- atelier maquillage 130 euros
- borne photos+ tirage photos avec le Père Noël : 282 euros
- location de la salle de la Vidalie : 465 euros
- pochons friandises : 277,55 euros
- petits fours+viennoiserie : 400,15 euros
- convention Leclerc (Concours dessin) : 262,11 euros
- boissons et moment convivialité : 220,42 euros

Divers (pour utiliser une partie du reliquat) : 429,99 euros

- achat d'un frigo : 429,99 euros

6/ Action proposées en 2026 :

Le budget 2026 est maintenu à 16 500 euros.

Pour les retraités :

- une journée au château de Bournazel en Aveyron, prévue pour début septembre.
- Les repas des aînés prévus en octobre à Saint-Flour, en novembre à Mauriac et fin novembre à Aurillac.

Pour les actifs :

- Sortie au PAL, 15 euros de prise en charge par billet, soit un reste à charge pour les agents de 17 euros, gratuit pour les enfants de moins d'un mètre, les billets sont valables jusqu'à fin septembre 2027.
Les agents se rendront par leurs propres moyens au parc.
- Train touristique "Gentiane express", à partir du 12 avril et jusqu'à la fin de l'année, reste à charge de 5 euros par billet;
- Saint Cirgues de Jordanne, ouvert du 13 mai au 30 septembre, prise en charge de la totalité du billet ;
- Caleden, (piscine intérieure, bassin d'eau froide, lagune thermique, bassin de nage à contre-courant, jacuzzi géant,jets sous-marins, bains à bulles, geyzers, cascades, sauna, hammam), billets valables jusqu'à la fin de l'année, reste à charge de 5 euros pour les agents;
- Aquaparc Renacland, du 6 juin au 15 septembre, gilets de sauvetage fournis, reste à charge de 5 euros par agent ;

- Laser game sur la presqu'île de Renac, de juin à août, reste à charge de 8 euros pour une heure d'activité et de 4 euros pour 30 minutes d'activités ;
- Karting de Pers, prévu début septembre, reste à charge de 28 euros par agent ;
- Location de VTT auprès de Salers Bike Evasion, forfait de 4h, reste à charge compris entre 15 et 25 euros selon les formules ;
- ARENA city (laser game, escape game, lancer de haches, karaoké, sim racing), sera proposé sur l'arrondissement de Saint-Flour.

Arbre de Noël:

L'arbre de Noël 2026 est programmé le 2 décembre prochain.

Pour le moment, 85 enfants ont été recensés à ce jour, soit 10 de moins que l'année précédente. Ce nombre est susceptible d'évoluer en fonction des mutations de septembre prochain.

Un nouveau format est proposé cette année : l'événement aura lieu au bowling d'Ytrac, à partir de 14h30. Les participants auront accès à tous les équipements (laser game, bowling, espace de jeux enfants). Un goûter est prévu pour les enfants ainsi qu'un apéritif pour les parents.

La carte SWILE est maintenue à 40 euros ; de même pour la borne photo, l'atelier maquillage, le concours de dessins et le pochon friandises.

7/ Questions et informations diverses :

Madame BENOIT nous informe que le séjour groupe 2026 se déroulera à Prémanon du 19 au 26 septembre 2026.

Sans autre question, la séance est levée à 11h45.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES- François RAYMOND et Morgan SEGERIES